

Certificat



**- ACIERS POUR
BETON ARME**

n° **B 93/014 Rév. 10**

attribué à

**SOTRALENTZ
CONSTRUCTION**

pour les aciers

KARI

fabriqués sur le site de

DRULINGEN (67)

En vertu de la présente décision notifiée par l'AFCAB, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque NF et des Règles de certification NF 139.


Ce certificat comporte 3 pages - Le lecteur est invité à vérifier les **conditions de validité de ce certificat** (cf. fiche descriptive)

Pour l'AFCAB,

Date de décision : 24/03/2009
Date de validité : 30/06/2012

FICHE DESCRIPTIVE

VALIDITE DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-016-1 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans les Règles de certification NF – Aciers pour béton armé. Ces produits doivent porter la marque  – Aciers pour béton armé.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'AFCAB, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque NF et dans les Règles de certification NF – Aciers pour béton armé. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'AFCAB : www.afcab.org rubrique « Certificats ».

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo  et le n° de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
SOTRALENTZ CONSTRUCTION 3, rue de Bettwiller 67320 DRULINGEN	Service Commercial Tél. : 33 (0)3 88 01 64 00 Fax : 33 (0)3 88 01 64 01 E-mail : construction@sotralentz.com Site web : http://www.sotralentz.com	SOTRALENTZ CONSTRUCTION 3, rue de Bettwiller 67320 DRULINGEN

ACIER CERTIFIE

Nom de l'acier : KARI

Norme de référence : NF A 35-016-1

Nuance : B500A

Diamètres : 5 à 12 mm (diamètres inclus dans la norme uniquement)

Aptitude au redressage après pliage : non attestée

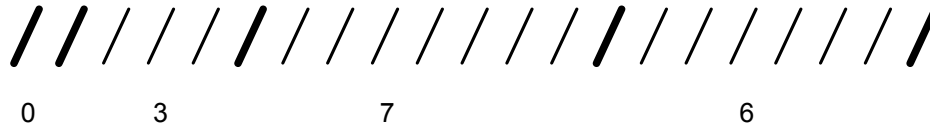
Description : L'acier KARI présente un corps cylindrique dont la surface comporte trois zones longitudinales étroites, non nervurées et, alternant avec les précédentes, trois zones bombées qui portent des verrous. Ces verrous, en forme de croissant, régulièrement espacés, s'inscrivent sensiblement dans un cylindre de révolution. Leur inclinaison par rapport à l'axe (env. 45°) est de même sens sur deux rangées et de sens contraire sur la troisième.

Adhérence :

Diamètre	5	6	7	8	9	10	12
f_R	0,035	0,035	0,040	0,040	0,040	0,040	0,040

où f_R est calculé par la formule $f_R = 0,56.a/c$

Marquage : La marque distinctive de l'acier KARI est donnée par le schéma ci-dessous :



CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les aciers qui portent la marque  - Aciers pour béton armé délivrée par l'AFCAB :

- /// ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-016-1 aux spécifications complémentaires décrites dans les Règles de certification RCC03 :
 - ▶ Limite d'élasticité : 500 MPa (valeur caractéristique), 475 MPa (valeur minimale).
 - ▶ Rapport $R_{e,act}/R_{e,nom}$: $\leq 1,30$ (valeur caractéristique), 1,32 (valeur maximale)
 - ▶ Rapport R_m/R_e : 1,05 (valeur caractéristique), 1,03 (valeur minimale)*.
 - ▶ A_{gt} : 2,5% (valeur caractéristique), 2% (valeur minimale)*.
 - ▶ Absence de fragilité (essai de pliage-dépliage).
 - ▶ Masse linéique : $\pm 4,5\%$.
 - ▶ Adhérence : Voir le tableau ci-dessus.
 - ▶ Soudabilité attestée par la composition chimique (valeurs sur coulée) :

$$C \leq 0,22\% - P \leq 0,050\% - S \leq 0,050\% - N \leq 0,012\% - Cu \leq 0,80\% - C_{eq} = C + \frac{Mn}{6} + \frac{Cr+Mo+V}{5} + \frac{Ni+Cu}{15} \leq 0,50\%$$

- ▶ Attestations optionnelles : Aptitude de l'acier à être redressé après avoir été plié une fois (cf. procédure AFCAB E4). Voir page 2 du certificat.

* : valeurs réduites pour le diamètre 5 mm

- /// résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions des Règles de certification NF – Aciers pour béton armé.
- /// ont une origine identifiable.

Avertissement : Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées. Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.